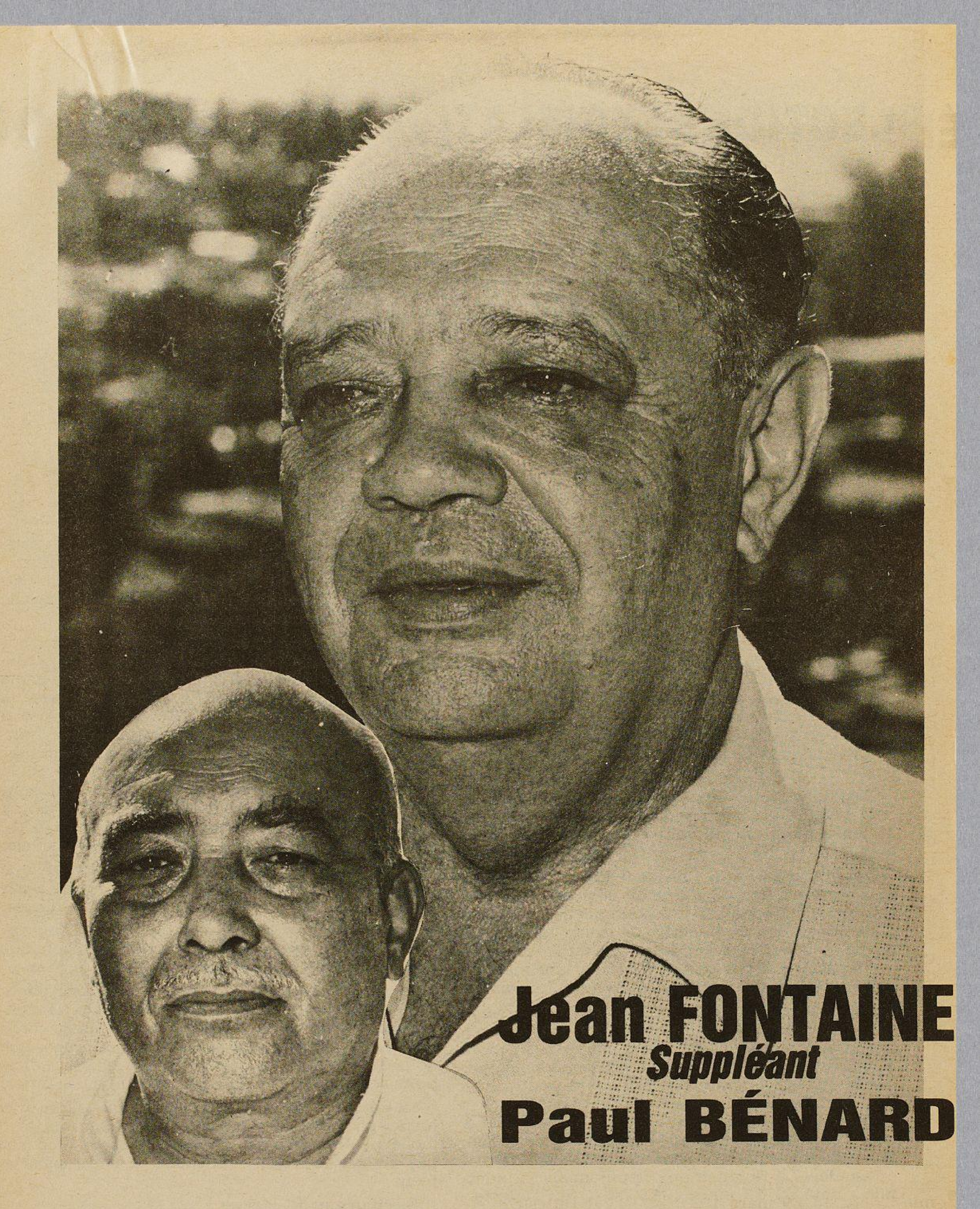


c'est le meilleur choix
POUR RESTER FRANÇAIS

ÉLECTIONS LÉGISLATIVES DU 14 JUIN 1981

PROFESSION DE FOI DE

Jean FONTAINE

Suppléant

Paul BÉNARD

Electrices, Electeurs,

Pourquoi ces élections ?

Pour élire votre représentant à l'Assemblée Nationale et lui donner comme mission de sauver notre statut de département français, notre qualité de Français et nos libertés que les communistes et leurs alliés ont menacés et qu'ils menacent encore.

C'est que l'enjeu de cette prochaine consultation est d'une extrême importance. En effet, depuis vingt-trois ans, c'est la première fois que nous nous trouvons dans une situation telle où tout peut être possible, le meilleur comme le pire.

C'est donc aux Réunionnais et aux Réunionnaises — et à eux seuls — de décider de leur sort et de celui de leurs familles, qui sont désormais entre leurs mains.

Jusqu'à présent le Président de la République était de notre bord. Il convenait donc de lui donner les moyens de conduire une politique qui nous était favorable et de lui permettre de mener jusqu'à son terme la départementalisation politique, économique et sociale. Pour cela, il lui fallait une majorité parlementaire que nous lui avions toujours donnée.

Aujourd'hui les choses ont changé. Le Président de la République a été élu grâce aux voix communistes et nous savons que les communistes ne font rien gratuitement. Or, il est un secret pour personne que les communistes ne nous veulent pas du bien. Ce n'est pas parce qu'aujourd'hui ils ne parlent plus au grand jour d'autonomie, d'indépendance qu'ils ont pour autant rejeté les buts qu'ils se sont fixés depuis plus de trente ans. Leur dernier opuscule « La Réunion aux Réunionnais : Autonomie » daté du 29 mars 1981 est là qui l'atteste.

C'est pourquoi il nous faut, une fois encore, leur barrer la route et, pour y parvenir, il ne faut pas laisser le Président de la République seul entre leurs mains. Par notre vote, nous devons signifier au Premier Magistrat de la France notre volonté de rester dans la France, partie intégrante du territoire de la République, et de le prémunir contre toute tentative séparatiste. Il nous faut donc élire un député départementaliste attaché au statut et décidé de le défendre bec et ongles dehors.

D'autant plus que les socialistes se complaisent dans le flou artistique et dans l'ambiguité. D'un côté il y a les écrits qui sont bien là « le Programme Commun de la Gauche », le projet socialiste, la proposition de loi socialiste, la Convention de Morne Rouge, qui nous écartent de la communauté française. De l'autre, il y a les propos que tiennent les responsables socialistes qui disent tout et le contraire et qui nient les faits dont on dit qu'ils sont têtus ; et il y a les hommes qui sont aujourd'hui au gouvernement qui ont toujours tenu sur notre compte des propos séparatistes que nous rejetons.

Il faut donc enlever au Président de la République les moyens de nous faire du mal et il n'y en a pas d'autre que d'élire des députés départementalistes.

Encore une fois le choix est clair : ou le communisme totalitaire et séparatiste ou la République avec la liberté et la Réunion intégrée à la France.

Amies et Amis de la deuxième circonscription, vous choisirez la France, vous choisirez la République avec d'autant plus d'enthousiasme qu'au cours des dernières campagnes électorales les propos que nous avons tenus ont été justifiés par des réalisations accomplies et par celles qui sont en chantier.

La Réunion est en marche vers le mieux être et la justice sociale. Elle est en train de devenir une terre moderne. Il ne faut pas arrêter le progrès. Il ne faut pas arrêter la marche en avant de notre département.

Electeurs et Electrices

— C'est à vous de décider

— Votre choix ne peut pas faire de doute

Vous voterez pour la France, pour la Réunion Française.

Jean FONTAINE, Député sortant
Maire de SAINT-LOUIS

Paul BENARD, Député suppléant sortant
Maire de SAINT-PAUL

IMPRIMERIE CAZAL